



J.e.m.

Journal des employés municipaux et intercommunaux



LAVAJ
COSEM

INFOS

SORTIR

NUITÉES

RENTÉE SCOLAIRE

REPORTAGES



LE COSEM REPREND SES SORTIES !

Chers adhérents,

Pour bon nombre d'entre vous les vacances sont un lointain souvenir et le mois de septembre vous ramène à la réalité des achats et multiples démarches pour préparer la rentrée de vos enfants. Pour ceux qui ne bénéficient pas de la prime de rentrée scolaire versée par la CAF, le Cosem allège vos dépenses grâce aux chèques cadeaux alloués aux enfants d'adhérents (rattachés fiscalement), lycéens, apprentis ou étudiants. Cette prestation est accordée aux enfants âgés de **15 à 23 ans**. Pour en bénéficier, il suffira de déposer ou de nous envoyer par mail les pièces demandées (voir p.10) jusqu'au **22 octobre 2021**.

La commission Affaires Sociales a fait le choix cette année, de revaloriser cette prestation de 10€ par tranche.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée !

Le Cosem

ADRESSE

COSEM

19 rue Haute Chiffolière
53000 LAVAL

CONTACT

Tél. : 02 43 59 12 84
Site internet : www.cosem.laval.fr
Courriel : cosem.laval@orange.fr
Facebook : www.facebook.com/cosemlaval/

À VOS AGENDAS...

-  **2 AOÛT AU 22 OCTOBRE :**
DOSSIER RENTRÉE SCOLAIRE
-  **16 OCTOBRE :**
CLUEDO EN FAMILLE
-  **23 OCTOBRE :**
APRÈS MIDI ACCROBRANCHE
-  **25 NOVEMBRE :**
APRÈS MIDI RETRAITÉS
-  **12 DÉCEMBRE :**
SÉANCE DE CINÉMA
-  **18 DÉCEMBRE :**
FUTUROSCOPE

HORAIRES COSEM

Lundi, mercredi et jeudi : 13h30 à 18h
Mardi et vendredi : 10h-13h / 14h-18h

SOMMAIRE

INFORMATIONS	P. 3, 4, 5, 6
SORTIES	P. 7, 8
NUITÉES	P. 9
RENTRÉE SCOLAIRE	P. 10
REPORTAGE	P. 11, 12

RAPPEL DE VOS DROITS

Remboursement participation location matériel

Une participation financière de 20% est attribuée pour toutes locations de matériels de bricolage, jardinages mais aussi pour les locations d'utilitaires ou de camionnettes pour un déménagement. Il suffit de nous transmettre une facture au nom de l'adhérent. **L'aide est limitée à 77€ par an** et par adhérent. Une facture ne peut être présentée et remboursée qu'une seule fois dans un délai de 3 mois.

Remboursement culture et sport

Remboursement sur spectacles divers, expositions, visites de monuments historiques ou musées ainsi que les événements sportifs tels que les matchs de foot, tennis, rugby, etc. **Le COSEM attribue un remboursement de 30€** dans l'année par adhérent (hors agent bénéficiant du CNAS) sur présentation du billet (remboursement uniquement sur des spectacles différents) **dans un délai de 2 mois après la manifestation.**

Remboursement participation sportive ou ludique


Sur présentation d'un justificatif d'activité culturelle ou sportive à l'année, **une prise en charge de 22,5% de la facture est accordée dans la limite de 40€** par an et par adhérent.

**Afin de faire le remboursement par virement,
merci de joindre un RIB à votre demande.**

CHÈQUES CADEAUX RETRAITÉS

Nous demandons aux agents qui sont éligibles à la retraite avant la fin de l'année 2021 de le signaler au secrétariat du COSEM **avant le 15 octobre 2021.**

Rappel : Les agents retraités bénéficient des mêmes droits que les agents actifs.



BON DE NOËL

Pour les agents concernés, nous vous informons que les bons de Noël seront disponibles à partir du 15 octobre au secrétariat.

Afin de limiter le nombre d'envoi, merci de venir les récupérer si possible. Vous pouvez également prendre ceux de vos collègues.

INFO ARBRE DE NOËL 2021



C'est avec regret que la commission a décidé une nouvelle fois de ne pas faire son traditionnel Arbre de Noël à la salle polyvalente. Nous vous proposons cette année, une nouvelle formule : **une séance de cinéma familiale**. Celle-ci aura lieu **le dimanche 12 décembre à 10h au Cinéville de Laval**. Toutes les familles ayant des enfants entre 0 et 12 ans sont invitées à cette manifestation. **Vous pouvez vous inscrire au secrétariat du COSEM dès à présent et jusqu'au 30 novembre**. Les personnes non inscrites le jour J ne pourront participer à la séance.

La commission Arbre de Noël vous propose de découvrir le nouveau film Disney «Encanto».



LA GARANTIE
OBSEQUES

GARANTIE OBSÈQUES

Les frais d'obsèques sont une lourde charge pour la famille du défunt. Ils comportent le coût des prestations des pompes funèbres, mais aussi les frais de sépulture ainsi que les divers frais administratifs.

Le COSEM vous rappelle qu'il existe un contrat groupe depuis de nombreuses années. **Tous les agents en activité peuvent y adhérer.**

Prix de la cotisation 2021 :

47,52€ pour l'année pour une famille (conjoint et enfants à charge au sens du code général des impôts)

Les garanties financières (ré-évaluer tous les ans en fonction du PMSS) :

En cas de décès par maladie : 2 742,40€

En cas de décès par accident : 4 113,60€

En cas de décès par accident de la circulation : 5 484,80€

Pour souscrire à cette garantie, il nous vous sera pas demandé d'examen médicaux ni de déclaration d'état de santé. La prise en charge est immédiate en cas d'accident et en cas de maladie une souscription de 6 mois est nécessaire.

Pour les futurs agents retraités qui souhaitent adhérer à cette garantie, il est demandé de souscrire impérativement au moins 6 mois avant la date de départ à la retraite.

RENSEIGNEMENTS AU SECRÉTARIAT DU COSEM

INFORMATIONS



OFFRE BEAUTY SUCCESS

-30% sur tout le magasin*
du 16 septembre au 2 octobre 2021

**offre non valable sur certains produits*



OFFRE PARC ASTERIX

Profitez de l'offre « Période peur sur le parc » avec un billet à tarif unique de **35€** valable pour une visite **entre le 2 octobre et le 7 novembre 2021.**

Billet non remboursable, non échangeable et non modifiable

DOMAINES & VILLAGES

Profitez de vins à tarifs avantageux !

Possibilité de faire une commande jusqu'au 31 octobre 2021. Livraison fin novembre.

Catalogues disponibles au secrétariat du COSEM



Domaines & Villages
VENTE DIRECTE - SÉLECTIONS

OFFRE MUSÉE GRÉVIN

Le billet pour le musée Grévin passe à **13,50€** sur la période **du 8 novembre au 19 décembre 2021.**



Le COSEM fête ses 70 ans !

Le COSEM aura 70 ans en novembre prochain. Nous réfléchissons actuellement sur la façon dont nous allons fêter cela. Si vous souhaitez faire partie du groupe de travail pour cet évènement, une réunion aura lieu le lundi 4 octobre à 18h au secrétariat du COSEM. N'hésitez pas à vous joindre à nous, nous restons à l'écoute de vos propositions.



NOUVEAU PARTENAIRE BIEN-ÊTRE

SOMATOPATHE

Céline Malin, ancienne agent de crèche de la ville vous propose ses services de somatopathie. La somatopathie est une thérapie manuelle issue de la méthode Poyet. Elle soulage les problèmes de dos, migraine, sommeil, stress, digestion... pour tout public : adulte, bébé, enfant, femme enceinte.

Céline se déplace à domicile dans tout le département et vous propose **une remise de 10% grâce à la carte COSEM.**

Pour plus de détails :

Tél. : 06 24 55 04 80

Mail : malinceline53@gmail.com

Site Internet : www.malin-celine.jimdosite.com

Facebook : malin celine somatopathe



CINÉ CONFÉRENCE EXPLORATION VOYAGE PRÉSENTÉ SUR SCÈNE PAR LE RÉALISATEUR

Lundi 4 octobre 2021

Route de la soie

Un film de Patrick MATHÉ

Séances à 14h30 & 18h30

Au programme : 7 films documentaires

Lundi 31 janvier 2022

Katmandou-Nepal

Un film de Sébastien BRAQUET

Lundi 15 novembre 2021

Himalaya

Un film de Alain WODEY

Lundi 7 mars 2022

Amazonia

Un film de Patrick BERNARD

Lundi 29 novembre 2021

Russie

Un film de Michel DRACHOUSSOF

Lundi 21 mars 2022

Sri Lanka

Un film de Nicolas PELLISSIER

Lundi 10 janvier 2022

Route 66

Un film de Christian VEROT



Bénéficiez du tarif CE à 8€ sur présentation de votre carte COSEM au Cinéville de Laval.

SORTIR

CLUEDO EN FAMILLE

SAMEDI 16 OCTOBRE

Dans sa quête d'absolu, un tueur en série constitue patiemment, morceau par morceau, victime après victime, l'œuvre parfaite. Propre, nette et sans bavure, la création effroyable se distinguera par sa beauté franche.

La lame est l'instrument de ce créateur sordide dont la détermination affûtée semble inébranlable.

Saurez-vous mettre un terme à la tuerie ?

Gratuit – à partir de 12 ans

Rendez vous le 16 octobre à 14h
au MANAS pour élucider le mystère.
(Durée : 1h)

Réservation au secrétariat du COSEM
avant le 12 octobre.

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

APRÈS-MIDI DANSANTE AU DOMAINE DES MARDELLES

JEUDI 25 NOVEMBRE

L'après midi des retraités fait son grand retour !

Nouvelle
formule

Amis retraités, cet après-midi est faite pour vous. Venez participer à ce moment de convivialité et profitez d'un moment avec vos anciens collègues.

Au programme de cet après-midi : de la musique, de la danse et de la bonne humeur !

Rendez-vous le jeudi 25 novembre à 14h au Domaine des Mardelles
à Changé (anciennement La Scala)

Inscription obligatoire au secrétariat du COSEM avant le 10 novembre. **Une participation de 2€ par personne** sera demandée. L'activité sera maintenue si nous avons un minimum de 150 personnes inscrites.



Pass sanitaire obligatoire

SORTIR

APRÈS-MIDI FAMILIALE À L'ACCROBRANCHE

SAMEDI 23 OCTOBRE



La commission Animations vous propose une après-midi à l'accrobranche. Petits et grands, venez découvrir ou re-découvrir les différents parcours du parc de l'Orbière à Forcé.

Rendez-vous le samedi 23 octobre à 14h.

	Adhérent	Non adhérent
+ de 16 ans	10 €	21 €
12 - 15 ans	8 €	18 €
9 - 11 ans	6 €	15 €
6 - 8 ans	4 €	12 €
3 - 5 ans	2 €	7 €

Réservation au secrétariat du COSEM avant le 15 octobre.

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

JOURNÉE AU FUTUROSCOPE

SAMEDI 18 DÉCEMBRE



La commission Voyage vous propose une sortie au Futuroscope.

Tout au long de la journée, vous succomberez à une force magnétique irrésistible : votre curiosité. 40 attractions et spectacles pour toute la famille.

Programme de la journée :

RDV à 6h15 à la cité administrative (à côté de la poste) pour un départ à 6h30.

Vous arriverez dès l'ouverture du parc à 10h pour profiter un maximum de toutes les attractions. Finissez la journée en beauté en vous émerveillant devant le spectacle nocturne «La Clé des songes» qui aura lieu à 21h30.

Reprise du groupe à 22h pour un retour sur Laval aux alentours de 1h.

	Adhérent	Non adhérent
Adulte	25 €	60 €
Enfant 5 à 12 ans	10 €	30 €

Réservation au secrétariat du COSEM avant le 20 novembre.

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

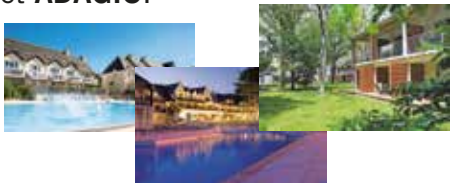
NUITÉES

Partez pour 1 ou plusieurs nuits avec nos partenaires
PIERRE & VACANCES et **ADAGIO**.



PIERRE &
VACANCES

Mer, campagne, montagne,
profitez du large
choix de destinations avec
PIERRE & VACANCES



Être au cœur de la ville et découvrir le
quartier dans le confort d'un
appartement
tout équipé, c'est possible avec
ADAGIO.


adagio
APARTHOTEL

Rendez-vous sur le site internet : <http://cepasliberte.groupepvcp.com> afin de prendre connaissance des logements disponibles en fonction de vos choix de destinations et vos dates.

Voici la procédure à suivre :

- 1 - Connectez-vous sur le site <http://cepasliberte.groupepvcp.com> avec les codes suivants :
Identifiant : salarieB **Mot de passe : carte**
- 2 - Choisissez votre destination et les dates de votre séjour puis cliquez sur découvrir
- 3 - Sélectionnez votre appartement et cliquez sur choisir
- 4 - Entrez vos coordonnées et l'identifiant du COSEM (22759), cliquez sur envoi du mail

Un mail indiquant votre souhait nous sera directement envoyé. Attention, il ne s'agit en aucun cas d'une réservation en ligne. **Si vous souhaitez effectuer une réservation, merci de vous présenter au secrétariat du COSEM afin de valider définitivement votre séjour. Un acompte de 30 % vous sera demandé.**

Les tarifs et disponibilités peuvent évoluer entre l'envoi du formulaire et le moment de la réservation

Le Cosem prend en charge 15 € par nuitée dans la limite de 9 nuitées par an et par adhérent sur les nuitées Pierre & Vacances et Adagio



CENTER PARCS

Réservez directement votre séjour à Center Parcs
sur :

ce.groupepvcp.com ou au 0 891 700 220

Identifiant : COSEM
Mot de Passe : 100826
Code CE : CE042717

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

L'allocation rentrée scolaire du COSEM est réservée, sous conditions, aux familles ne touchant pas l'allocation "Rentrée Scolaire" de la C.A.F et versée aux enfants de 15 à 23 ans, à charge de l'adhérent et rattachés fiscalement.

L'allocation scolaire est versée à l'adhérent qui a en charge l'enfant, selon le montant de son quotient familial.

L'attribution des bons d'achats de la rentrée scolaire est établie en fonction du barème suivant :

Montant du quotient familial :	Montant de l'allocation
Inférieur ou égal à 560 € :	170 €
De 561 € à 720 € :	155 €
De 721 € à 880 € :	125 €
De 881 € à 1040 € :	105 €
De 1041 € à 1200 € :	80 €
De 1201 € à 1360 € :	60 €
De 1361 € à 1520 € :	50 €
Au-dessus de 1521 € :	30 €

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

$$\text{QUOTIENT FAMILIAL} = \frac{\text{REVENUS MENSUELS}}{\text{NOMBRE DE PARTS}}$$

CALCUL DES PARTS

* Personne seule avec enfants : 1,5 + 1 part par enfant

* Couple avec enfants : 2 + 1 part par enfant

* 1 part supplémentaire aux familles ayant un enfant handicapé (sans limite d'âge si enfant toujours à charge de l'adhérent).

Sont pris en compte les enfants de – 23 ans déclarés sur la feuille d'imposition.



Concerne les enfants de 15 à 23 ans à charge et rattachés fiscalement au foyer de l'adhérent :

- * Les lycéens et étudiants à partir de la seconde ainsi que les apprentis.
- * Préparant un C.A.P ou BAC PRO
- * Préparant un BAC technique
- * Effectuant un apprentissage

Pièces à joindre :

- * Photocopie avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- * Photocopie de la dernière attestation de paiement CAF
- * Photocopie du certificat de scolarité
- * Photocopie bourses d'études
- * Photocopie Contrat d'apprentissage

Allocation versée sous forme de chèques cadeaux pour les enfants de 15 à 23 ans. Cette prestation n'est pas disponible pour les agents bénéficiant du CNAS.



CALENDRIER DE DÉPÔT DES DOSSIERS DU 2 AOÛT AU 22 OCTOBRE 2021

ATTENTION

2 commandes de chèques cadeaux seront faites. Pour tous les dossiers déposés avant le 30 août, vous recevrez vos chèques cadeaux mi-septembre. Pour tous les dossiers déposés après, vous recevrez les chèques cadeaux début novembre.

Pour la première commande, nous sommes conscients que vous n'aurez pas le certificat de scolarité en août, il faudra donc nous le fournir au moment du retrait des chèques cadeaux.

Pensez à vous munir des photocopies des pièces à joindre, le COSEM ne réalisera aucune copie des originaux que vous présenterez.

**AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE
APRÈS LE 22 OCTOBRE 2021**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 SEPTEMBRE



Le 9 septembre dernier, l'Assemblée Générale du Cosem a réuni 58 adhérents dont 9 pouvoirs et nous les remercions de leur présence. Cependant, nous espérons vous voir plus nombreux l'année prochaine.

Lors de cette manifestation plusieurs points ont été évoqués. Le rapport financier présenté par Mme Bretonnier, expert comptable a été adoptée à l'unanimité ainsi que le rapport d'activité et d'orientation présentée par la présidente, Laurence Gaubert. Monsieur le Maire nous a fait le plaisir de venir en début de séance accompagné de M. Bertier, qui, lui a pu être présent toute l'après midi. Tous deux nous ont assuré le soutien de la municipalité pour que le Cosem perdure.

Les responsables de chaque commission du Cosem ont présenté le bilan de l'année 2020. Malgré les faibles activités proposées en raison de la crise sanitaire, nous avons pu évoquer les projets à venir pour la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022.

Un nouveau conseil d'administration a été élu lors de notre assemblée générale et le conseil d'administration qui s'est réuni ensuite a pu élire les nouveaux membres du Bureau.

REPORTAGES



Les membres du Bureau :

Laurence Gaubert : Présidente
Sonia Bouamer : Vice Présidente
Sylvie Mauchossé : Trésorière
Christophe Denis : Secrétaire
Colette Godineau : Membre
Danielle Bechet : Membre
(absente sur la photo)



Les membres du conseil d'administration :

Sonia Bouamer, Sylvie Chaussivert, Christophe Denis, Laurence Gaubert, Colette Godineau, Véronique Jeudy, Albert Leroy, Gérard Madiot, Sylvie Mauchossé, Anthony Mayet, Nicole Picaut, Catherine Veron

Absents sur la photo : Danielle Béchet, Gaëlle Bruniau, Max Duchemin, Nadine Germain, Béatrice Hirret, Diane Limbvani, Loïc Saudrais

